

Exemple de résolution — Défi-Parité Montérégie

ATTENDU : le financement accordé au projet Défi-Parité par Condition Féminine Canada ;

ATTENDU les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes et l'importance de l'apport des deux genres ;

ATTENDU les responsabilités déléguées aux MRC et aux municipalités (**VOUS POUVEZ ICI ÊTRE PLUS SPÉCIFIQUE — développement social, développement économique, # et objet de loi...**)

ATTENDU l'accompagnement professionnel et l'assurance d'un soutien au-delà du projet par une représentation du centre des femmes Entre Ailes, de la table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie et de l'agente de liaison Défi-Parité Montérégie

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par :

Appuyé par :

Et résolu que le conseil entreprenne une démarche pour adopter une politique d'égalité et son plan d'action. Selon les recommandations, le comité égalité de la MRC **INSCRIRE ICI VOTRE MRC** sera composé de

Recommandations de composition :

- Gestionnaire de la MRC (personne à l'interne qui assure un suivi dans la mise en œuvre)
- Maires
- Mairesse
- Conseiller
- Conseillère
- Agent de développement social, ou développement économique ou autres porteurs de dossiers intéressés à profiter de l'expertise pour intégrer la valeur ajoutée de l'égalité dans ses actions.
- 3 professionnelles associées (Centre des femmes Entre Ailes, Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, agente de liaison Défi-Parité Montérégie)

Si des municipalités présentent un intérêt pour aller de l'avant avec une politique d'égalité municipale, il serait intéressant et formateur pour eux de participer au comité. La table des groupes de femmes de la Montérégie pourra accompagner les municipalités dans cette démarche.